

COMMUNE d'AIRE-SUR-LA-LYS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
MERCREDI 17 FEVRIER 2021

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS  
EN DATE DU 17 FEVRIER 2021

-----

L'an deux mille vingt, le MERCREDI 17 FEVRIER 2021 à 17H00, le conseil municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni à huis clos en la salle de l'Amitié sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 11 février 2021.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes BAUDEQUIN Odile, WOZNY Florence, MM. BOULET Michel, HERMANT Alexandre, OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjoints, Mmes ALLAN Patricia, ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, BLONDEL Suzette, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, DEGRACE Marie-Josée, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, MM. LERMYTTE François, AZELART Laurent, BOULET Guillaume, COMBE Jacques, FACON Jean Noël, HOUSSIN Romuald, CATTEZ François, HERNOUT Serge, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, Mme CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CATTY Christine a donné procuration à M. WOJTKOWIAK David.

---

Secrétaire de séance : M. Gérard OBOEUF

Fin de la séance : 18 h00

*L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :*

**OBJET : PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (PDIPR) - DEMANDE D'INSCRIPTION ET AUTORISATION DU BALISAGE DE TRONÇONS SUR LA COMMUNE D'AIRE-SUR-LA-LYS**

**2021-02-N° 7**

Monsieur le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais nous a informés du projet de modification d'itinéraire de randonnée concerné par le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

**CONSIDERANT** l'intérêt que présentent pour la pratique de la promenade et/ou de la randonnée les chemins suivants :

Tronçon	Référence cadastrale	Dénomination du chemin	Statut	Nom du Propriétaire
24		Rue de Merville	Public	Commune
25		Rue Champêtre	Public	Commune
26		VC n° 3 dite de Saint-Venant	Public	Commune
27		VC n° 17 dite du Bas Houleron	Public	Commune
28		Rue Verte	Public	Commune

*Le Conseil Municipal,*

*Après avoir entendu le rapport de Monsieur Alexandre HERMANT - Maire-Adjoint,*

*Et après en avoir délibéré,*

**DECIDE A L'UNANIMITE DE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - DONNER son accord au nouveau tracé de l'itinéraire de Grande Randonnée de Pays GRP de la Lys ;

**ARTICLE 2** - PROPOSER l'inscription au PDIPR des tronçons n° 24 à 28 appartenant à la Commune (domaine public) ;

**ARTICLE 3** - S'ENGAGER à permettre le passage des promeneurs et randonneurs dans de bonnes conditions et à entretenir l'itinéraire ;

**ARTICLE 4 - AUTORISER** la réalisation du balisage et de la signalétique des itinéraires selon les dispositions retenues par les Comités sportifs (randonnée pédestre, marche nordique, équestre,...) ;

**ARTICLE 5 - S'ENGAGER** à proposer un itinéraire de substitution approprié en cas d'aliénation d'un chemin ou de modifications consécutives à des opérations foncières ou d'aménagement.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Claude DISSAUX